

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20221215-021****du 15 décembre 2022****n°021****page 1/3****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 39****PRESENTS (29) :**

Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Elisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Isabelle DUCHER, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

**POUVOIRS (8) :** Hubert PREHER donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN

Anne-Florence BOURAT donne pouvoir à Maryse LAVRARD

Flavy FRUCHON donne pouvoir à Yasin ERGÜL

Séverine BART donne pouvoir à Thomas BAUDIN

Elsa FARHAT donne pouvoir à Jeannie MARECOT

Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY

Patricia BAZIN donne pouvoir à Pierre BARAUDON

Jacques MELQUIOND donne pouvoir à Corine FARINEAU

**EXCUSES (2) :** Marion LATUS, Gilles MAUDUIT

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

**RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.*

*La gestion du personnel de la collectivité de la ville de Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.*

*De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.*

*Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de la ville de Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.*

*En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.*

*Une mise à jour du tableau des effectifs étant rendue nécessaire, il convient également de supprimer des postes qui ont été soumis à l'avis du comité technique du 1er décembre 2022.*

**COMMUNE DE CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil municipal****ACTE N° CM-20221215-021****du 15 décembre 2022****n°021****page 2/3**

\* \* \* \* \*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

**VU** la délibération n°22 du 29 septembre 2022 portant modification et mise à jour des effectifs,

**VU** le budget de l'exercice 2022,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

**CONSIDERANT** le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- décide de supprimer les postes suivants liés au toilettage du tableau des effectifs
- 2 postes dans le grade d'attaché hors classe à temps complet
- 3 postes dans le grade d'attaché à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur à temps complet
- 5 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur hors classe à temps complet
- 2 postes dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 6 postes dans le grade d'agent de maîtrise à temps complet
- 5 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet
- 34 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet
- 10 postes dans le grade d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine à temps complet
- 1 poste dans le grade de conseiller principal des APS de 1ere classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'éducateur des APS de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'éducateur des APS à temps complet
- 1 poste dans le grade d'opérateur des APS principal à temps complet
- 1 poste dans le grade d'opérateur des APS qualifié à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ATSEM principal de 1ere classe à temps complet
- 13 postes dans le grade d'ATSEM principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint d'animation principal de 1ere classe à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste dans le grade de brigadier chef principal de police municipale à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet
- 3 postes dans le grade d'adjoint technique à temps non complet

## COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

### Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20221215-021

du 15 décembre 2022

n°021

page 3/3

- décide de créer les postes dans le cadre de :

#### Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des ingénieurs et le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

#### Nouvel emploi :

- 1 poste dans les cadres d'emplois de catégorie B, toutes filières à temps complet.

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget principal.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOUD

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



*ANNEXE détaillant les grades et missions des postes – ville 15/12/22*

**AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS ( sans augmentation des ETP) :**

**1- Le remplacement de certains agents:**

1-1) *En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable pôle événements et fêtes au service Gestion événements et manifestations de la Direction Logistique dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Le poste sur le grade d'agent de maîtrise principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.*

1-2) *En raison d'un départ à la retraite, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de responsable du service restauration rattaché à la direction de l'éducation  **dans le cadre d'emplois des ingénieurs et le cadre d'emplois des techniciens à temps complet**. Le poste sur le grade d'attaché principal à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.*

1-3) *En raison d'une mutation interne, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste de chargé(e) des formalités administratives au sein du service affaires générales rattaché à la direction des affaires publiques  **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet**. Le poste sur le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>eme</sup> classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.*

**AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS**

**2 - Nouvel emploi :**

2-1) *Il est proposé de procéder de créer un poste de chargé(e) de projets culturels rattaché à la Direction de la culture  **dans les cadres d'emplois de catégorie B, toutes filières à temps complet**.*

*Le poste sur le grade de rédacteur à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Technique.*



TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	POSTES CRÉÉS 15/12/2022			Postes pourvus au 31/11/2022				
	TOTAL	Temps complet	Temps non complet	TOTAL	STATUT			
					STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS	
				Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>1</b>	<b>65</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Directeur	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	5	5	0	4	3	0	1	0
Attaché	9	9	0	5	4	0	1	0
Rédacteur Principal 1e classe	2	2	0	1	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2e classe	5	5	0	4	4	0	0	0
Rédacteur	5	5	0	2	2	0	0	0
Adjoint administratif principal 1e cl	24	24	0	22	22	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e cl	23	23	0	18	18	0	0	0
Adjoint administratif	12	11	1	9	8	1	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>330</b>	<b>317</b>	<b>13</b>	<b>280</b>	<b>258</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>0</b>
Ingénieur Hors Classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	4	4	0	2	2	0	0	0
Ingénieur	3	3	0	1	1	0	0	0
Technicien principal 1e cl	13	13	0	9	9	0	0	0
Technicien principal 2e cl	8	8	0	6	5	0	1	0
Technicien	6	6	0	3	1	0	2	0
Agent de maîtrise principal	25	25	0	21	21	0	0	0
Agent de maîtrise	15	15	0	14	12	0	2	0
Adjoint technique principal 1e cl	84	82	2	71	70	1	0	0
Adjoint technique principal 2e cl	98	94	4	82	74	3	5	0
Adjoint technique	74	67	7	71	63	4	4	0
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Conseiller Principal des APS 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Éducateur des APS principal 1e cl	5	4	1	2	2	0	0	0
Éducateur des APS principal 2e cl	3	3	0	2	2	0	0	0
Éducateur des APS	1	1	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS principal	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS qualifié	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>50</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Conseiller territorial socio-éducatif	1	1	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	2	2	0	1	0	0	1	0
ATSEM principal de 1e cl	32	32	0	28	28	0	0	0
ATSEM principal de 2e cl	13	13	0	0	0	0	0	0
Psychologue de classe normales CIN	1	0	1	1	0	0	0	1
Educateur de jeunes enfants Ex classe	1	1	0	1	1	0	0	0
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>81</b>	<b>77</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Animateur principal 1e cl	2	2	0	1	1	0	0	0
Animateur principal 2e cl	3	3	0	0	0	0	0	0
Animateur	5	5	0	3	3	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e cl	20	20	0	6	6	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e cl	27	24	3	6	5	1	0	0
Adjoint d'animation	24	23	1	9	8	0	1	0
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Chef service police municipale pal 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef service police municipale pal 2e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	2	2	0	1	1	0	0	0
Brigadier chef ppal de police municipale	9	9	0	9	9	0	0	0
Gardien Brigadier de police municipale	4	4	0	2	2	0	0	0
<b>CABINET DU MAIRE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
collaborateur de cabinet	1	1	0	1	1	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>574</b>	<b>554</b>	<b>20</b>	<b>418</b>	<b>389</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>1</b>
Chargé mission Relations internationales 3 ans	1	1		1				
Apprenti maintenance des matériels cadre de vie	1	1		1				
Apprenti spécialisation arboriste élagueur cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti pôle rénovation urbaine	1	1		1				

